# ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC -LABARDE -LAMARQUE - LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC - SOUSSANS

L'an deux mille huit, le 3 juillet, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : M. Gil PILONORD

Date de convocation du Conseil communautaire : 26 juin 2008

- ARCINS: Claude GANELON, Daniel PARABIS pouvoir à Claude GANELON
- ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT.
- CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
- CUSSAC: Thierry HEULLE, Dominique FEYDIEU, Emile MEDINA
- LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
- LAMARQUE: Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON-MEDOC: Joseph FORTER, Guy GUINARD, Roland HEBRARD, Nadine DUPUY, Martine VALLIER
- MACAU: Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN de LARCLAUZE, Isabelle LAFEUILLADE
- MARGAUX: Jacqueline DOTTAIN, Claude BERNIARD, Jean-Marie GAY
- LE PIAN-MEDOC: Didier MAU, Rabia MURÉ, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Michel ROUHET, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
- SOUSSANS: Pascal GALLEGO, Karine PALLIN

Absent, excusé : Jean SORGE

Concerne: 08-44 - REPRESENTATION-SUBSTITUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SEIN DU SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS ARTIGUE MAQUELINE - Désignation des membres - Modification

Lors de sa réunion du 17 avril 2008, le Conseil Communautaire a désigné ses représentants par substitution au sein du syndicat des Bassins versants Artigue Maqueline.

Depuis, la Préfecture a indiqué à ce Syndicat que les ASA ne peuvent plus en être membre et qu'il appartient donc à la Communauté de Communes de compléter ses désignations.

# Vous avez désigné:

Communes	Titulaires
ARSAC	G. Montminoux/R. Bernaleau
CANTENAC	D. Chapuis/D. Houdet
LABARDE	D. Liaubet/M. Valentin

LUDON MÉDOC	G. Guinard/S. Bonfils
MACAU	C. Nadalié/M.C. Daraspe
MARGAUX	G. Moreau/B. Epelva
LE PIAN MÉDOC	D. Lastiesas/C. Vella

Il vous est proposé de compléter cette désignation par :

### **Titulaires**

Cantenac : Roger DEGASLudon : Roland HEBRARD

### <u>Suppléants</u>

- Cantenac : Éric BOUCHER - Ludon : Michel DEZEN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

▶ désigne en complément de la délibération 08-28a, du 17 avril 2008 :

#### **Titulaires**

- Cantenac : Roger DEGAS - Ludon : Roland HEBRARD

## <u>Suppléants</u>

Cantenac : Éric BOUCHERLudon : Michel DEZEN

Certifié exécutoire : Reçu en Sous-Préfecture le Publié ou notifié le Pour copie conforme Arsac, le 7 juillet 2008

